

Bienvenue

Bienvenida

Welcome

Willkommen

Benvenuto

Welkom

Bienvenue

Bienvenida

Guide
d'accueil
des étudiants
internationaux
en Hainaut



pôle
hainuyer

Année académique 2021-2022

Guide d'accueil des étudiants internationaux en Hainaut

Coordination et rédaction

Cellule administrative
du Pôle hainuyer

Illustrations

Photographies :
le Pôle hainuyer et ses
institutions partenaires

Dessins :
Pierre Kroll

/ Éditeur responsable

Pôle hainuyer asbl
Place du Parc, 20
7000 Mons

/ Mise en page

www.be.net/barbaracataldo



Sommaire

Édito	3
La Belgique en quelques mots	4
Enseignement	5
/ L'Enseignement supérieur en Fédération Wallonie-Bruxelles	5
/ Le Pôle hainuyer, un pôle d'Enseignement supérieur en Hainaut	6
/ Étudier au sein d'une institution du Pôle hainuyer	7
/ Services des Relations Internationales	8
/ Calendrier académique	11
/ Cours de français	12
/ Bibliothèques	12
/ Vie étudiante	13
/ Cellules Culture et Sport	14
Informations pratiques	17
/ Modalités administratives	17
/ Transport	19
/ Logement	21
/ Santé	23
/ Vie quotidienne	25
Plans	26
/ Hainaut	26
/ Tournai	28
/ Mons	30
/ Charleroi	32
Coordonnées	34

Édito

Chère étudiante,
Cher étudiant,

Vous avez fait le choix d'accomplir un séjour d'études ou un stage au sein d'une des institutions du Pôle hainuyer. Celui-ci regroupe les institutions d'Enseignement supérieur de la Province de Hainaut en Belgique.

Nous sommes très heureux de vous y accueillir et de nous mobiliser pour que votre expérience de mobilité soit la plus profitable et la plus agréable possible.

Le guide que vous tenez entre les mains rassemble des informations pratiques et des conseils qui faciliteront la préparation de votre voyage et garantiront le bon déroulement de votre séjour.

Vous voilà engagé(e) dans la découverte d'un nouvel environnement de vie. Beaucoup de questions, sans doute, vous préoccupent : qui contacter à votre arrivée... et à votre départ ? Comment se rendre vers la ville d'accueil en utilisant les transports publics ? Comment réserver votre logement ? Quelles assurances faut-il prévoir ? À travers ce document, nous tenterons de répondre au mieux à ces questions.

Vous y trouverez notamment une check-list reprenant toutes les démarches à réaliser avant, pendant et après votre séjour, un excellent moyen de s'assurer que seules de bonnes surprises vous attendront chez nous !

Ce guide comporte également des plans qui vous permettront de découvrir quelques villes hainuyères. Lisez-le avant votre départ et emportez-le avec vous !

En attendant de vous accueillir personnellement, nous vous souhaitons une bonne lecture et, d'ores et déjà, la bienvenue.

Les deux Co-Présidents du Pôle hainuyer :

P. DUBOIS

Recteur de l'Université
de Mons

P. DECLERCQ

Directeur-Président
de la HELHa

1. La Belgique en quelques mots

Bordée par les Pays-Bas au nord, l'Allemagne et le Grand-Duché de Luxembourg à l'est, la France au sud et la mer du Nord à l'ouest, la Belgique couvre une superficie de 30.528 km² avec une population d'environ 11.000.000 d'habitants.

Membre fondateur de l'Union européenne (UE), la Belgique accueille, dans sa capitale Bruxelles, le siège de nombreuses institutions européennes (dont la Commission européenne et le Parlement européen) et internationales comme le siège européen de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN).

La Belgique, indépendante depuis 1830, est une monarchie constitutionnelle et parlementaire dont le roi actuel est Philippe Ier. État fédéral, elle comprend trois Régions (la Région wallonne, la Région flamande et la Région de Bruxelles-Capitale) et trois Communautés (la Communauté française dite aussi Fédération Wallonie-Bruxelles, la Communauté flamande, et la Communauté germanophone).

En Région flamande, dans le nord du pays, on parle néerlandais, et en Région wallonne, dans le sud, on parle français. Dans certains cantons de l'est, la langue principale est l'allemand. À Bruxelles, capitale de l'Europe, 80% des 1.300.000 habitants de la ville sont francophones. L'anglais est également compris et parlé par de nombreux habitants du pays.

La Belgique est constituée de dix provinces dont la province de Hainaut, dans laquelle vous serez accueillis. Située en Région wallonne, la province de Hainaut a pour chef-lieu Mons et ses principales autres villes sont Charleroi, La Louvière, Mouscron et Tournai.

Parmi les Belges dont les noms sont bien connus à l'étranger, citons les célèbres auteurs et interprètes Jacques Brel et Stromae;

MAGRITTE



la chanteuse Alice on the Roof ; les acteurs Benoît Poelvoorde et Matthias Schoenaerts; les écrivains Amélie Nothomb, Georges Simenon (commissaire Maigret), Maurice Maeterlinck (prix Nobel de littérature en 1911); les pères de la bande dessinée : Franquin (Gaston Lagaffe), Hergé (créateur de Tintin), Morris (Lucky Luke), Peyo (les Schtroumpfs); le dessinateur et caricaturiste Pierre Kroll (dont quelques dessins illustrent ces pages); les réalisateurs Jean-Claude Van Damme, Jaco Van Dormael, Jean-Pierre et Luc Dardenne; les peintres James Ensor, René Magritte et les sportifs David Goffin (tennis), Eden Hazard (football), Nafissatou Thiam (athlétisme), etc.

La Belgique, c'est aussi le pays du chocolat, de la bière et bien sûr des moules servies avec des frites ! Chaleureuse, elle offre un nombre incalculable de merveilles historiques, artistiques, gastronomiques, architecturales et naturelles que nous vous invitons à découvrir.

2. Enseignement

/ L'Enseignement supérieur en Fédération Wallonie-Bruxelles /

L'espace européen de l'enseignement supérieur (EEES), issu du processus de Bologne, poursuit notamment pour objectif de faciliter la mobilité, via la mise en place de structures similaires qui :

- établissent un **système comparable de diplômes** ;
- sont fondées sur **3 niveaux ou cycles d'études supérieures**.

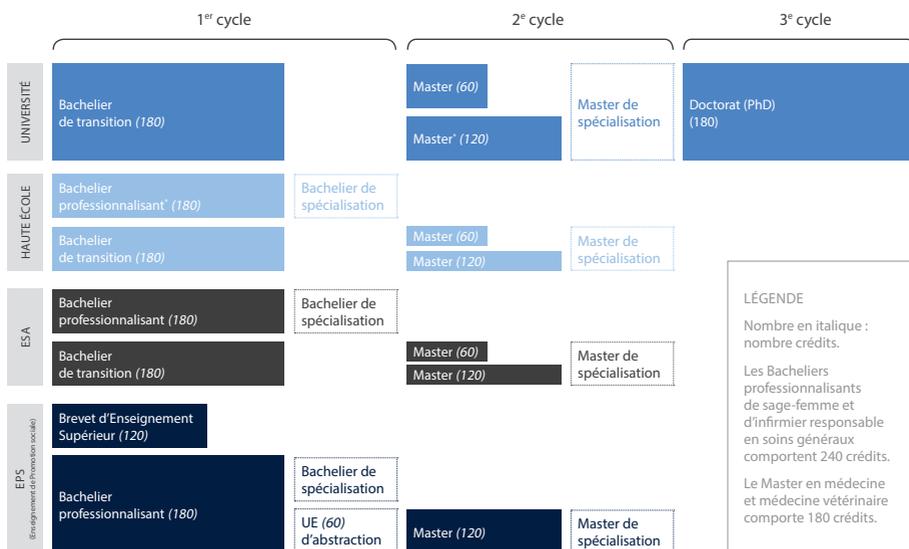
La Fédération Wallonie-Bruxelles comprend plus de **120 établissements d'Enseignement supérieur**, répartis au sein de **quatre formes d'enseignement** : **Universités, Hautes Ecoles (HE), Ecoles supérieures des Arts (ESA) et Etablissements de Promotion sociale (EPS)**. Ils délivrent des diplômes de Brevet d'Enseignement Supérieur, Bachelier (pro-

fessionnalisant ou de transition), Master et Doctorat correspondant à trois cycles d'études.

Le système de transfert des crédits (European Credit Transfer System, ECTS) s'applique, favorisant ainsi la mobilité des étudiants.

Le crédit est l'unité de mesure du travail accompli par l'étudiant dans le cadre des différentes activités d'apprentissage (enseignements, travaux dirigés, stages, travaux individuels ou en groupe, étude, recherches, etc.) regroupées, le cas échéant, en unités d'enseignement dans un programme d'études (1 ECTS = 0,5 US crédit). Une année académique représente une charge équivalente à 60 crédits. Un crédit équivaut forfaitairement à 30 heures de travail.

Schéma de l'Enseignement supérieur en Communauté française de Belgique (hors passerelles)



/ Le Pôle hainuyer, un Pôle d'enseignement supérieur /

Le Pôle hainuyer regroupe 35 institutions partenaires. Il propose, sur le territoire de la province de Hainaut, près de 650 formations initiales et continues (du Bachelier professionnalisant au Doctorat) couvrant 21 domaines d'enseignement.

Le Pôle hainuyer est l'un des cinq Pôles académiques mis en place, au côté de l'Académie de Recherche et d'Enseignement Supérieur (ARES), par le décret du 7 novembre 2013 redéfinissant le paysage de l'Enseignement supérieur en Communauté française de Belgique et l'organisation académique des études (ou décret « Paysage »).

Plus précisément, il se compose des 35 Établissements d'Enseignement supérieur implantés sur le territoire de la province de Hainaut, soit 3 Universités (Université de Mons, Université catholique de Louvain, Université libre de Bruxelles), 3 Hautes Écoles (Haute École en Hainaut, Haute École Louvain en Hainaut, Haute École Provinciale de Hainaut-Condorcet), 3 Écoles supérieures des Arts (Arts au carré, Académie des Beaux-Arts de la Ville de Tournai, École supérieure des Arts Saint-Luc de Tournai), et 26 Établissements de Promotion sociale.

Pour plus d'informations,
consultez le site web

www.polehainuyer.be



Plus de 35 000 étudiants sont aujourd'hui inscrits dans les institutions du Pôle hainuyer.

Son action

Le Pôle hainuyer constitue un lieu de concertation et de dialogue entre les institutions partenaires, dont la principale mission est de promouvoir et de soutenir les collaborations entre ces dernières, et de les inviter à travailler ensemble en vue d'offrir des services de qualité aux étudiants.

Les principales actions du Pôle hainuyer portent sur les thématiques suivantes :

- l'information sur les études et l'orientation ;
- l'aide à la réussite et à la réorientation ;
- les collaborations en matière de services collectifs ;
- l'aide aux étudiants à besoins spécifiques ;
- la mobilité internationale des étudiants ;
- la recherche.





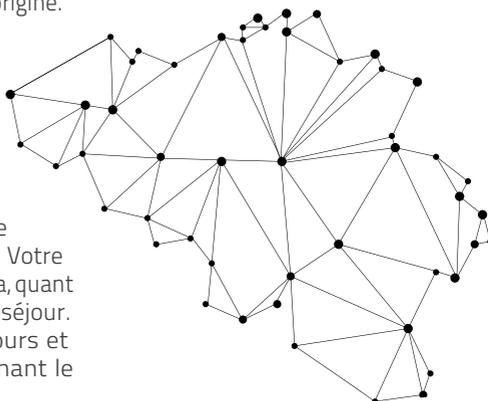
/ Étudier au sein d'une institution du Pôle Hainuyer /

Vous avez décidé de suivre une partie de vos études en Belgique et choisi une formation, en Hainaut, dans l'une des institutions du Pôle hainuyer ? Sachez que celle-ci mettra tout en œuvre pour que votre séjour soit une réussite non seulement académique mais également personnelle.

Chaque institution du Pôle hainuyer dispose d'un Service des Relations Internationales (SRI), ou équivalent, qui constituera votre point de contact privilégié. Ce service sera en lien avec le SRI de votre institution d'origine.

Il sera également chargé de vous accueillir, de vous accompagner dans vos démarches administratives et de répondre à toutes les questions que vous vous poserez sur les transports, le logement, la santé, etc. Il vous mettra aussi en contact avec votre Coordinateur académique au sein de votre Faculté/Catégorie. Votre Coordinateur académique se chargera, quant à lui, du suivi académique de votre séjour. Il validera votre programme de cours et répondra à vos questions concernant le cursus que vous suivrez.

Dès votre arrivée, ne tardez pas à prendre contact avec le SRI de votre institution d'accueil (cf. coordonnées pages suivantes) et à rencontrer votre Coordinateur académique. Dans l'enseignement de Promotion sociale, il n'y a pas de SRI à proprement parler. Pour tout renseignement, prenez contact avec l'établissement concerné (cf. www.polehainuyer.be > Institutions partenaires > Etablissements de Promotion sociale).





Université de Mons (UMONS) ▼



Service des Relations Internationales

Place du parc, 20 - 7000 Mons

Pour les visites sur place (sur rendez-vous) :

Place du Parc, 22
7000 Mons

Etudiants "incoming"
incoming.relint@umons.ac.be

www.umons.ac.be

Université catholique de Louvain (UCLouvain) ▼



Mobilité étudiante

Service administratif de soutien aux facultés et instituts (SAFI)

Campus FUCaM Mons

Chaussée de Binche, 151(bât. I)
7000 Mons

+32 (0)65 32 33 62 | safi@uclouvain.be

www.uclouvain.be/mons

Mobilité étudiante

Campus Tournai

Rue du Glategnies 6 - 7500 Tournai

+32 (0)69 857 810

loci-tournai@uclouvain.be

www.uclouvain.be/tournai

Université libre de Bruxelles (ULB) ▼



Service de la mobilité étudiante

**Campus du Solbosh
ULB CP183**

Avenue F. D. Roosevelt, 50
1050 Bruxelles

mobilite@ulb.be

www.ulb.be



Haute École en Hainaut ▼

HEHbe

Commission des relations internationales

Rue Pierre-Joseph Duménil, 4
7000 Mons

Laurence Baras

+32 (0)498 11 46 64 | +32 (0)65 34 79 83
laurence.baras@heh.be

www.heh.be

Haute École Louvain en Hainaut ▼

HELHa
Haute École Louvain en Hainaut

Service des relations internationales

Chaussée de Binche, 159
7000 Mons

+32 (0)65 40 41 66
international@helha.be

www.helha.be

(HE)

Haute École Provinciale de
Hainaut – Condorcet ▼



Bureau des Relations Internationales

Chemin du Champ de Mars, 17
7000 Mons

Claire Avril

+32 (0)65 22 12 69
claire.avril@condorcet.be

www.condorcet.be



Arts² ▼

ARTS²
ÉCOLE SUPÉRIEURE DES ARTS
ACADEMY OF ARTS

ARTS VISUELS
MUSIQUE | THÉÂTRE | Conservatoire royal

Relations Internationales

Rue de Nimy, 7 - 7000 Mons

Marie Kanabus

+32 (0)491 98 80 32
erasmus@artsaucarre.be

www.artsaucarre.be

**Académie des Beaux-Arts de la
Ville de Tournai** ▼



Relations Internationales

Rue de l'Hôpital Notre-Dame, 14
7500 Tournai

Thomas Boucart

+32 (0)497 50 20 87 | +32 (0)69 84 12 63
thomas.boucart@actournai.be

www.actournai.be

Autre point de contact

dans votre institution d'accueil :

Le secrétariat des études de votre Faculté ou Catégorie constitue l'intermédiaire entre les enseignants et leurs étudiants.

Consultez régulièrement les valves où sont affichées de nombreuses informations (horaires des cours, locaux, etc.). Vous trouverez les coordonnées de ces secrétariats sur les sites internet des institutions du Pôle hainuyer (cf. coordonnées).

(ESA)

ESA Saint-Luc Tournai ▼

st!uc
ESA Tournai

Relations Internationales

Chaussée de Tournai, 7
7520 Ramegnies-Chin

Coline Devos

+32 (0)69 25 03 66 - Ext. 1615
erasmus@saintluctournai.be

sup.saintluctournai.be

(EPS)

**Enseignement supérieur
de Promotion sociale** ▼

eps
Enseignement
de Promotion Sociale

**Prise de contact auprès de
l'établissement de Promotion
sociale concerné.**

(cf. www.polehainuyer.be >
Institutions partenaires >
Etablissements de Promotion sociale)

/ Calendrier académique /

L'année académique est organisée en 3 quadrimestres :

- Le **1^{er} quadrimestre** s'étend de la **mi-septembre à la fin janvier** ;
- Le **2^e quadrimestre** s'étend du **début février à la fin juin** ;
- Le **3^e quadrimestre débute le 1^{er} juillet** et comprend les **vacances d'été** et la **seconde session d'examens**.

À l'issue de chacun de ces quadrimestres est organisée une période d'évaluation permettant l'acquisition de crédits. Les examens sont organisés à la fin de chaque quadrimestre : en janvier et fin mai-début juin. Une seconde session d'examens s'étend de la mi-août à début septembre, permettant aux étudiants de représenter les examens auxquels ils n'ont pas obtenu un résultat satisfaisant. Des périodes et/ou modalités spéciales d'examens peuvent être accordées aux étudiants en mobilité. Informez-vous de ces possibilités dès le début du quadrimestre auprès du responsable de programme de cours de votre institution d'accueil (cf. pages 7-8).

Le seuil de réussite est fixé à 10/20 par Unité d'Enseignement. Le relevé des notes obtenues (Transcript of Records – TOR) sera transmis à votre institution d'origine et vous en recevrez un exemplaire dans les semaines qui suivent la fin de votre séjour.

Dans l'Enseignement supérieur de Promotion sociale, le calendrier académique n'est pas d'application, renseignez-vous auprès de l'établissement de Promotion sociale concerné (cf. www.polehainuyer.be).



Calendrier académique



Congés annuels

2021 09	13.09.2021 ▼
Début des activités d'apprentissage	
2021 09	14.09.2021 ▼
Fête de la Communauté française	
2021 11	01.11.2021 ▼
Toussaint	
2021 11	11.11.2021 ▼
Armistice	
2021 12	27.12.2021 ▼
Vacances d'hiver (19.12.20 > 01.01.21)	
2022 01	10.01.2022 ▼
Examens (10.01.22 > 30.01.22)	
2022 01	31.01.2022 ▼
Interruption (31.01.22 > 06.02.22)	
2022 02	07.02.2022 ▼
Reprise des activités d'apprentissage	
2022 04	04.04.2022 ▼
Vacances de printemps (04.04.22 > 17.04.21)	
2022 05	01.05.2022 ▼
Fête du travail	
2022 05	26.05.2022 ▼
Ascension	
2022 06	06.06.2022 ▼
Pentecôte	
2022 05	23.05.2022 ▼
Examens (23.05.22 > 01.07.22)	
2022 07	04.07.2022 ▼
Vacances d'été	
2022 08	08.08.2022 ▼
Examens (08.08.22 > 09.09.22)	

/ Cours de français /

L'enseignement est principalement donné en français dans les institutions du Pôle hainuyer. Il est donc essentiel que les étudiants maîtrisent suffisamment la langue française, tant à l'oral qu'à l'écrit, pour mener à bien leurs activités d'apprentissage. Certaines institutions proposent des cours intensifs de Français Langue Étrangère (FLE) au début de chaque quadrimestre et cela, tout au long de l'année académique.

Pour les étudiants internationaux, ces cours sont gratuits. Si vous souhaitez bénéficier de ces cours de langue française, informez-en le Service des Relations Internationales de votre institution ou votre responsable (cf. pages 8-9).

/ Bibliothèques /

L'ensemble des bibliothèques des institutions du Pôle hainuyer représente plus d'un million de ressources disponibles en prêt ou en consultation : romans, ouvrages techniques et revues périodiques.

En phase avec les nouvelles technologies de l'information et de la communication, ces bibliothèques mettent à disposition du public des espaces numériques de travail ainsi que des accès WIFI pour tous.

Elles disposent aussi de fonds patrimoniaux extrêmement riches et diversifiés : des milliers d'imprimés anciens, des cartes et plusieurs centaines de manuscrits dont le plus ancien remonte au 10^e siècle. À cela s'ajoute une importante collection de journaux locaux dont beaucoup datent du 19^e siècle.

Vous trouverez toutes les informations sur ces bibliothèques sur les sites internet des institutions du Pôle hainuyer.

Les campus numériques

N'oubliez pas de consulter la plateforme numérique proposée par votre institution. Elle reprend toutes les informations pédagogiques et administratives utiles à la relation entre enseignants et étudiants (valves électroniques, cours en ligne, contrats de stage, etc.).



/ Vie étudiante /

La vie étudiante ne se résume pas aux cours, travaux pratiques ou laboratoires. Il existe, au sein des institutions du Pôle hainuyer, de multiples possibilités de se détendre et de se divertir : activités sportives ou culturelles, associations diverses...

Sport et Culture



Dans ce domaine, les institutions du Pôle hainuyer se sont donné un double objectif : mettre le sport et la culture à la portée de tous en organisant des activités sportives et culturelles à des prix démocratiques, et créer des liens entre tous les étudiants, quels que soient leur institution, leur campus ou leur domaine d'études.

Si vous souhaitez faire du sport, de la musique, du théâtre ou participer à des sorties culturelles diverses, dans une ambiance conviviale, consultez le site internet de votre institution (cf. coordonnées) ou informez-vous auprès des personnes de contact mentionnées en pages 14-15.

Orchestre et Chant choral



Passionné de musique, vous jouez d'un instrument ou aimez de temps à autre pousser la chansonnette, avec ou sans expérience ? Rejoignez l'une des initiatives proposées par nos institutions.

Associations



Les étudiants des institutions du Pôle hainuyer se

regroupent au sein d'associations. Celles-ci diffèrent suivant l'institution, le campus ou la Faculté/Catégorie où ces étudiants sont inscrits. Elles communiquent via sites web, forums ou réseaux sociaux. Consultez le site internet de votre institution pour en connaître l'offre précise (cf. coordonnées).

Parmi celles-ci, l'Erasmus Student Network (ESN) est une association qui vise l'aide et l'intégration des étudiants Erasmus, notamment via l'organisation de soirées et diverses activités extra-académiques. Si vous souhaitez en savoir plus, contactez les associations ESN Mons de l'UMONS (erasmus.umons@gmail.com) et ESN Mons'ters (esn-mons@uclouvain.be). Recherchez @esnmons et @esn.monsters sur Facebook ou dans Messenger pour en trouver facilement la page.



Tourisme

L'Office de Promotion du Tourisme (OPT) de Wallonie et de Bruxelles a pour mission de vous faire découvrir et apprécier les charmes de notre région. N'hésitez pas à vous rendre sur son site internet pour obtenir plus d'informations sur la ville qui vous intéresse (www.opt.be).

Université de Mons (UMONS) ▼



Cellule Culture

culture@umons.ac.be

**Musée des Sciences, Arts et
Curiosités de l'UMONS, le MUMONS**

<https://mumons.be>

Cellule Sport

sport@umons.ac.be

Perrine Dagonnier

+32 (0)65 37 37 06

perrine.dagonnier@umons.ac.be

Université Catholique de Louvain
(UCLouvain) ▼



**Service administratif
en support aux étudiants (SASE)**

Campus FUCaM Mons

+32 (0)65 32 33 27

info-mons@uclouvain.be

Campus Tournai

+32 (0)69 85 78 10

loci-tournai@uclouvain.be

Université libre de Bruxelles (ULB) ▼



ULB Culture

+32 (0)2 650 37 65

culture@ulb.be

www.ulb.ac.be/culture

ULB Sports

+32 (0)2 650 21 78

ulbsports@ulb.be





Haute École en Hainaut ▼

HEH.be

Responsable des activités culturelles

Perrine Coquelet

+32 (0) 494 98 94 20
communication@heh.be

Responsable des activités sportives

Krystel Bavier

+32 (0)476 29 69 06
krystel.bavier@heh.be

Haute École Louvain en Hainaut ▼

HELHa
Haute École Louvain en Hainaut

Cellule Culture et Sport

Sébastien Frèrejean

+32 (0)497 87 17 55
frerejeans@helha.be

(HE)

Haute École Provinciale de
Hainaut – Condorcet ▼



Commission culturelle
Pierre Destatte
+32 (0)65 40 12 26
pierre.destatte@condorcet.be
.....
Commission sportive
Yannick Miserque
+32 (0)478 59 59 50
yannick.miserque@condorcet.be



Arts² ▼

ARTS²

ÉCOLE SUPÉRIEURE DES ARTS
ACADEMY OF ARTS

ARTS VISUELS
MUSIQUE
THÉÂTRE | Conservatoire royal

Cellule Culture et Sport

Gwénaëlle L'hoste

+32 (0)476 61 21 43

communication@artsaucarre.be

Académie des Beaux-Arts de la Ville de Tournai ▼



Cellule Culture et Sport

Thomas Boucart

+32 (0)497 50 20 87

erasmus.secretariat@actournai.be



(ESA)

ESA Saint-Luc Tournai ▼

st!uc
ESA Tournai

Cellule Culture et Sport

Coline Devos

+32 (0)69 25 03 66 - Ext. 1615

coline.devos@saintluctournai.be

(EPS)

Enseignement supérieur de Promotion sociale ▼

eps
Enseignement
de Promotion Sociale

**Les actualités culturelles et sportives
sont disponibles sur les sites internet
des établissements.**

(cf. www.polehainuyer.be >

Institutions partenaires >

Etablissements de Promotion sociale)

3. Informations pratiques

/ Modalités administratives /

Votre départ nécessitera diverses démarches administratives et nous vous conseillons vivement de consulter le site internet de votre institution (cf. coordonnées) afin de les connaître de manière exhaustive. Voici toutefois une liste des tâches indispensables à réaliser dans le cadre de votre mobilité.



Avant votre départ

- Élaborez un premier **programme d'études** avec le Coordinateur académique de votre institution d'origine.
- Prenez un premier **contact par courriel avec le Service des Relations Internationales (SRI)** de votre institution d'accueil (cf. pages 7-8).
- Téléchargez le **dossier de candidature** disponible sur le site internet de votre institution d'accueil (cf. coordonnées).
- Complétez votre **dossier de candidature**, signez-le, faites-le signer par le Coordinateur académique de votre institution d'origine, et envoyez-le à votre institution d'accueil.
- Effectuez les démarches pour trouver un **logement**. N'hésitez pas à contacter votre institution d'accueil qui peut vous aider.
- Assurez-vous de la **validité de votre carte d'identité et/ou passeport**.
- Vérifiez si vous avez besoin d'un **visa** pour étudier en Belgique.
- Vérifiez que vous disposez bien d'une **assurance maladie** qui vous couvre à l'étranger ainsi que sa date de validité. Attention, en Belgique, l'assurance soins de santé est obligatoire !
- Assurez-vous que votre **carte de débit/ crédit** est bien acceptée en Belgique.
- Vérifiez que la **limite de retrait de votre compte bancaire** est suffisante.



A votre arrivée

- Rendez-vous au **SRI** de votre institution d'accueil pour finaliser votre dossier d'inscription.
- Inscrivez-vous auprès du **service des étrangers de la ville** où vous séjournez. Vous devrez y compléter un document appelé "Annexe 33" en 4 exemplaires. Il faudra fournir 4 photos d'identité, une attestation scolaire, une attestation Erasmus, une pièce d'identité valide (carte d'identité ou passeport) et, en fonction de la commune, une somme minimale pour les frais administratifs (quelques euros). Un exemplaire de cette annexe 33 vous sera remis. À garder avec vos papiers d'identité !
- Faites signer la première partie de l'**attestation de séjour "Arrival form"** par le SRI.

Avant votre retour

- Faites signer la deuxième partie de votre **attestation de séjour "Departure form"** par le SRI.
- Renseignez-vous auprès des SRI de votre institution d'accueil et institution d'origine pour savoir si d'autres **documents administratifs de retour** doivent être complétés.
- Signalez votre départ à l'**administration communale de la ville** où vous résidez ainsi qu'à votre **mutuelle**.



Bon à savoir

Le relevé des notes obtenues aux examens organisés par votre institution d'accueil (Transcript of Records) garantit la reconnaissance des crédits ECTS et assure la transparence du système de notation. Ce document sera transmis automatiquement au SRI de votre institution d'origine dès que vos examens seront évalués (fin janvier, fin juin ou fin septembre). Le relevé de vos notes vous sera transmis dans les cinq semaines suivant votre départ.

/ Transports /

Aéroports

Les 2 principaux aéroports en Belgique sont les suivants :

- L'aéroport de Bruxelles-National (Brussels Airport).

La gare se trouve au niveau -1 de l'aéroport. Le train Brussels Airport Express part quatre fois par heure de et vers les gares de Bruxelles Nord, Bruxelles Central et Bruxelles Midi. De là, vous pouvez reprendre un train pour rejoindre Mons, Charleroi, Tournai, etc.

www.brusselsairport.be

- L'aéroport de Charleroi-Bruxelles Sud est situé à Gosselies (Brussels South Charleroi Airport).

Au départ de l'aéroport de Charleroi, vous pouvez obtenir, grâce à deux distributeurs automatiques mis à votre disposition, un billet simple à destination de "toute gare belge". Ce billet combine le trajet en bus TEC (de l'aéroport vers la gare de Charleroi-Sud) et le trajet en train (de cette même gare vers une gare belge de votre choix). Les deux distributeurs automatiques sont situés à l'extérieur de l'aéroport au niveau de la porte 2.

www.brussels-charleroi-airport.com

Train

Outre le ticket unitaire ou aller-retour, la Société Nationale des Chemins de Fer belges (SNCB) propose également différents titres de voyage :

- Le Youth Multi

Le Youth Multi permet aux moins de 26 ans d'effectuer 10 voyages simples dans toute la Belgique. Ce pass qui coûte 55 euros est valable un an et peut être utilisé par plusieurs personnes. Si tu achètes ton pass via l'application de la SNCB, tu bénéficies d'une réduction de deux euros.

- Le Standard Multi

Le Standard Multi propose les mêmes conditions que le Youth Multi mais sans restriction d'âge. Celui-ci coûte 85 euros et tu bénéficies d'une réduction de trois euros si tu l'achètes via l'application SNCB.

- La Carte Interrail

Il est aussi possible de voyager sans limite dans toute l'Europe pendant un mois grâce à la carte Interrail.

Le billet ne doit pas être validé sur le quai de la gare, le contrôleur s'en charge dans le train. Il est à noter que tous les trains belges sont non-fumeurs.

Pour découvrir toutes les offres de la SNCB, connaître les horaires de trains et acheter vos billets en ligne, rendez-vous sur le site www.belgianrail.be ou renseignez-vous directement à la gare.

LES ROUTES BELGES



Bus

La société de transport public TEC (Transport en Commun) dispose d'un large réseau de bus dans toute la Wallonie. Il vous est possible de choisir votre titre de transport en fonction de votre fréquence de voyage (ticket unitaire, carte ou abonnement).

Pour toute information concernant le TEC, vous pouvez vous référer au site www.letec.be.

Bon à savoir

À Mons, il est possible de vous déplacer dans le centre-ville grâce aux bus Intramuros (6€/20 parcours). Horaires : un bus toutes les 15 min en semaine, de 5h30 à 20h et un toutes les 20 min le samedi, de 9h à 17h30.

À Charleroi, vous pouvez également vous déplacer en métro. Pour connaître le schéma zonal du métro, les tarifs et conditions, consultez le site www.infotec.be.

Pour connaître les mises à jour en temps réel des transports en commun (heures de départ et d'arrivée, alertes de services), téléchargez l'application Google Maps.



/ Logement /

Il existe deux types de logements étudiants : **les logements proposés par les institutions** et **les logements privés**.

Attention, nous vous conseillons d'entamer vos recherches de logement le plus vite possible ! Si vous souhaitez pouvoir obtenir un logement dans l'une des institutions du Pôle hainuyer, consultez son site internet pour connaître les démarches à effectuer et, surtout, les dates limites d'introduction de votre demande (cf. coordonnées).

Si vous souhaitez trouver un logement privé, adressez-vous au SRI de votre institution d'accueil qui vous guidera dans vos recherches (cf. pages 8-9).

Dans les deux cas, l'idéal est de commencer vos démarches au mois de mars précédent la rentrée académique.



Les logements des institutions

Le catalogue reprenant toutes les informations relatives aux logements proposés par les institutions ainsi que des listes de logements privés sont généralement disponibles au SRI de votre institution.

Les chambres (appelées également "kots"), situées dans des résidences d'étudiants, peuvent être individuelles ou doubles. Elles sont meublées et comportent, très souvent, une douche. La cuisine est le plus souvent commune.

Le loyer mensuel moyen d'un logement au sein d'une institution s'élève à approximativement 270€, provision pour les charges comprises et sa garantie locative est de 1 mois.

Les logements privés

Les logements étudiants privés disponibles en ville se présentent généralement sous la forme de chambres (kots) qui peuvent être situées dans l'habitation même du propriétaire (kots chez l'habitant), ou de "studios".

Les kots privés présentent les mêmes caractéristiques que ceux proposés par les institutions. Vous pouvez également louer un "studio", meublé ou non, où vous disposerez d'une douche et d'une cuisine personnelles. Le loyer des studios est généralement plus élevé.

La durée de location de votre logement est, en général, de 10 ou 12 mois. Cependant, il est parfois possible de vous arranger avec le propriétaire si vous ne souhaitez louer le bien que quelques mois. Le loyer mensuel moyen d'un kot meublé s'élève à approximativement 300€ sans les charges.



Les auberges de jeunesse

Pour quelques nuits, les auberges de jeunesse constituent une solution idéale.

« Un toit, deux âges »



Une alternative aux logements proposés par les institutions ou les particuliers : le logement intergénérationnel. Si vous souhaitez concilier souci économique et convivialité, contactez l'association "Un toit, deux âges".

www.inforjeunes.be

www.student.be

www.kitkot.be

www.kotplanet.be

www.1toit2ages.be

www.aubergesdejeunesse.com



Accidents et maladies occasionnés dans le cadre de :	une activité liée au milieu d'études	Assurance souscrite par l'école	Contactez le SRI de votre institution d'origine ou celui de votre institution d'accueil.
		Assurance non souscrite par l'école	Faites intervenir votre assurance contractée dans votre pays d'origine ou en Belgique.
	une activité privée	CEAM	En présentant votre CEAM et votre carte d'identité (ou passeport) au professionnel de la santé consulté ou dans un hôpital public, vous recevrez des vignettes d'identification vous permettant de bénéficier des soins médicaux nécessaires tout en restant sous le régime d'assurance de votre pays d'origine. Vous pouvez également faire intervenir votre éventuelle assurance complémentaire.
		Pas de CEAM	Faites intervenir votre assurance contractée dans votre pays d'origine ou en Belgique.

Assurance

En Belgique, l'assurance soins de santé individuelle est obligatoire. Vous devrez donc être assuré dans tous les cas.

Si vous provenez d'un pays de l'Espace Economique Européen, EEE (UE + Islande, Norvège, Liechtenstein et Suisse), vous êtes assuré par votre propre système national.

À votre demande, votre organisme d'assurance soins de santé dans votre pays d'origine vous remettra une Carte Européenne d'Assurance Maladie (CEAM). Celle-ci, valable pendant une durée d'un an maximum, vous permettra de vous affilier à une mutuelle en Belgique afin de bénéficier de la prise en charge des frais médicaux aux mêmes conditions que tout assuré belge.

Notons que les mêmes principes s'appliquent aux étudiants venant de certains pays ayant établi des accords avec la Belgique en matière d'assurance soins de santé. Renseignez-vous auprès de votre organisme d'assurance soins de santé dans votre pays d'origine ou d'une mutuelle en Belgique. Une assurance mobilité de type 'Tous risques' peut être également souscrite auprès d'une compagnie d'assurances privée afin d'obtenir le remboursement de la totalité des frais engagés.

Si vous provenez d'un pays extérieur à l'EEE, il vous faudra obligatoirement disposer d'une police d'assurance soins de santé pour séjourner en Belgique. Certains assureurs proposent des polices complémentaires qui couvrent les frais d'hospitalisation et autres frais médicaux, le rapatriement, et les maladies ou accidents qui surviennent lors de votre séjour à l'étranger.

Par ailleurs, il est possible que les étudiants internationaux puissent bénéficier d'une assurance souscrite par l'institution d'origine ou par l'institution d'accueil pour tout accident survenu dans le cadre d'une activité étudiante. Renseignez-vous auprès du SRI de votre institution d'origine et de celui de votre institution d'accueil (cf. pages 8-9) pour savoir si cette possibilité existe et n'oubliez pas de vérifier la couverture proposée (accidents, rapatriement, responsabilité civile, etc.) et les conditions d'intervention (sur le chemin de l'institution, lors d'excursions qu'elle organise et en cas de participation aux activités pédagogiques ayant lieu en son sein).



Numéro d'urgence ▼

112

Numéro d'urgence

Ce numéro peut être appelé même sans carte ou sans crédit

105

Croix-Rouge

Aide et intervention en cas de sinistre

1733 (payant)

Service de garde

Pour connaître le médecin de garde de votre région

070/245 245

Centre antipoisons

Empoisonnement et brûlures

www.poissoncentre.be

Pharmacies de garde

Pour connaître la pharmacie de garde de votre région, tapez votre code postal sur le site www.pharmacie.be

/ Vie quotidienne /

Argent

L'Euro (€) est la monnaie en usage en Belgique. De nombreux distributeurs de billets sont à votre disposition (Bancontact/Mister Cash, Visa, Mastercard, Maestro, etc.). Ils acceptent la plupart des cartes de crédit et de débit.



Si vous ouvrez un compte en Belgique lors de votre arrivée, l'organisme bancaire vous demandera de lui remettre les documents suivants :

- carte d'identité ou passeport ;
- adresse de votre logement ;
- attestation du SRI ou preuve d'inscription de votre institution d'accueil.

Téléphone

Les principaux réseaux de téléphonie mobile en Belgique sont Proximus, Base et Orange.

Vous pourrez vous procurer facilement, dans un magasin de téléphonie mobile, une carte SIM avec un numéro d'appel local et un petit crédit de communication. Les cartes permettant de recharger votre crédit de communication s'achètent dans ces mêmes magasins, mais également dans les super-marchés, tabacs-journaux, etc.

proximus



Restauration

Les institutions du Pôle hainuyer offrent de multiples possibilités de se restaurer. Selon les campus, des sandwiches et/ou des repas chauds vous sont proposés à des prix démocratiques.

Pour connaître les restaurants et les cafétérias existant au sein de votre institution, consultez son site internet (cf. coordonnées). Signalons que de nombreux snacks et restaurants se trouvent également dans les villes à proximité des campus.

Gestion des déchets



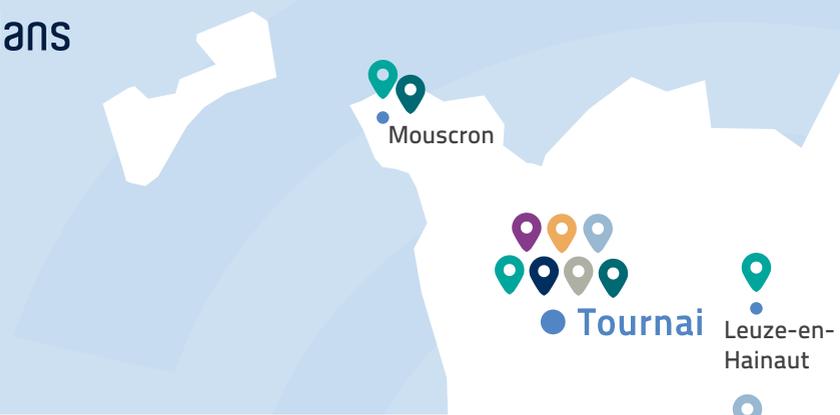
En Belgique, les ordures ménagères et autres déchets sont soumis au **tri sélectif** et collectés régulièrement. Afin de connaître le calendrier des collectes (dates et heures de dépôt de vos poubelles) de votre région, téléchargez l'**application mobile "Recycle!"** ou consultez les sites internet des organismes ci-dessous :

- Braine-le-Comte : www.ibw.be
- Charleroi, Gosselies, Fleurus, Marcinelle, Loverval : www.icdi.be
- La Louvière, Mons, Morlanwelz, Saint-Ghislain : www.hygea.be
- Ath, Leuze-en-Hainaut, Mouscron et Tournai ; ainsi que Thuin, Sivry-Rance : www.ipalle.be

Commerces et services

De nombreux commerces et services (magasins, banques, bureaux de poste, cybercafés, lavoirs automatiques, etc.) existent dans votre ville d'accueil. Les horaires généraux d'ouverture sont de 9h00 à 18h00, du lundi au vendredi ou samedi. Tout est fermé le dimanche mais des night shops peuvent vous dépanner 24/24.

4. Plans



Université de Mons
(UMONS) ▼



Haute École Provinciale
de Hainaut – Condorcet ▼



Université catholique
de Louvain (UCLouvain) ▼



Arts² ▼



Université libre
de Bruxelles (ULB) ▼



Académie des Beaux-Arts
de la Ville de Tournai ▼



Haute École en Hainaut ▼



ESA Saint-Luc Tournai ▼



Haute École Louvain
en Hainaut ▼



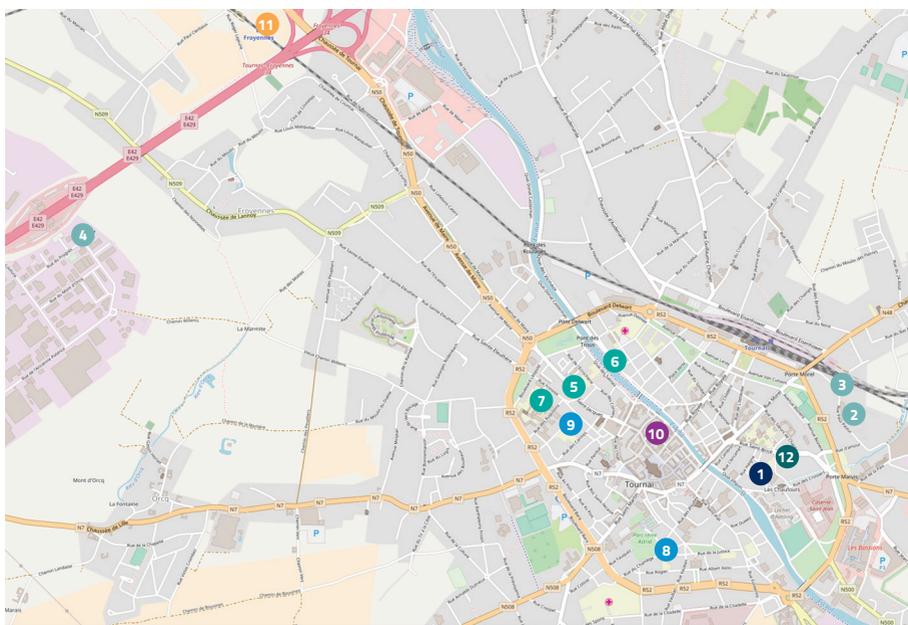
Enseignement supérieur
de Promotion sociale ▼





Consultez les
différentes
implantations
dans le Hainaut
sur Google
maps





Université catholique
de Louvain
(UCLouvain) ▼



- 1 Campus Tournai
Rue de Gategnies, 6 - 7500 Tournai
Accueil, informations et inscriptions
Faculté d'architecture, d'ingénierie
architecturale, d'urbanisme (LOCI)

Haute École
Provinciale de
Hainaut - Condorcet ▼



- 2 Rue Paul Pastur, 73 - 7500 Tournai
Catégorie paramédicale
- 3 Rue Paul Pastur, 2 - 7500 Tournai
Catégorie technique
- 4 Rue du Progrès, 13 - 7503 Froyennes
(Negundo)
Catégorie des Sciences juridiques,
économiques et de gestion

Haute École Louvain
en Hainaut ▼

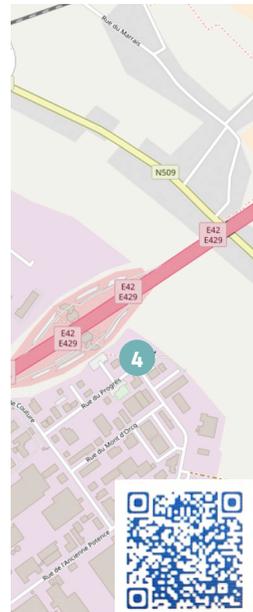
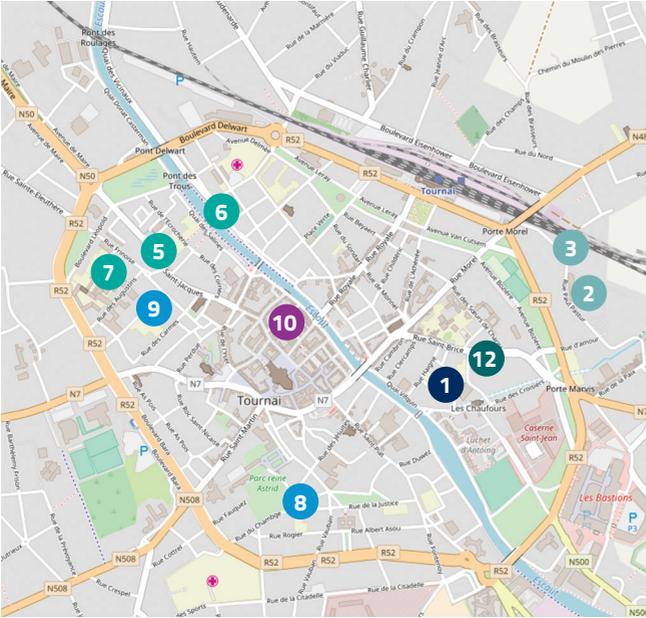


- 5 Rue de l'Ecorcherie, 16-20 - 7500 Tournai
Domaine Social
- 6 Quai des Salines, 28 - 7500 Tournai
Domaine Santé
- 7 Rue Frinoise, 12 - 7500 Tournai
Domaine Technique

Haute École
en Hainaut ▼



- 8 Rue du Chambge, 23 - 7500 Tournai
Département des Sciences juridiques,
économiques et de gestion - DSJEG
- 9 Rue des Carmes, 19b - 7500 Tournai
Département des Sciences de l'éducation et
Enseignement – DSEE
Département des Sciences juridiques,
économiques et de gestion - DSJEG



Académie des
Beaux-Arts de la
Ville de Tournai ▼



10 Rue de l'Hôpital Notre-Dame, 14
7500 Tournai

Accueil, information et inscription arts
plastiques et visuels

Enseignement
supérieur de
Promotion sociale ▼



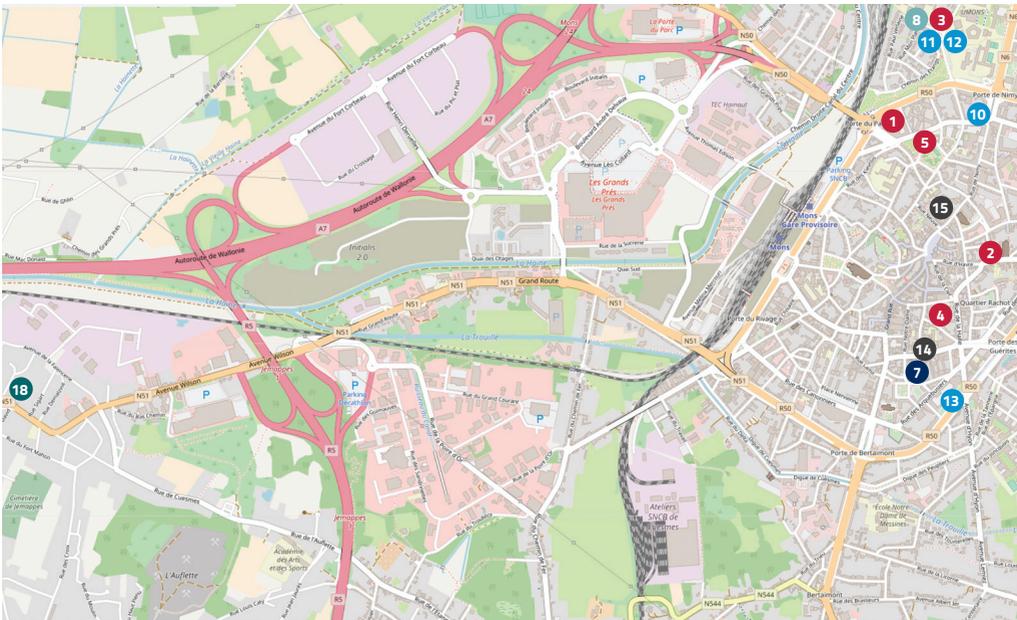
12 IEPSCF de Tournai-Antoing-Templeuve
Rue Saint-Brice, 53 - 7500 Tournai

ESA Saint-Luc
Tournai ▼



11 Chaussée de Tournai, 7
7520 Ramegnies-Chin

Domaine des Arts Plastiques, Visuels et de
l'Espace



Université de Mons (UMONS) ▼



- 1 **Place Warocqué, 17 - 7000 Mons**
École des sciences humaines et sociales - École de droit - Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation - Faculté Warocqué d'économie et de gestion
- 2 **Rue d'Havrè, 88 - 7000 Mons**
Faculté d'architecture et d'urbanisme
- 3 **Avenue du Champs de Mars (Plaine de Nimy) - 7000 Mons**
Faculté de médecine et de pharmacie
Faculté des sciences - Faculté de traduction et d'interprétation
- 4 **Rue de Houdain, 9 - 7000 Mons**
Faculté polytechnique
- 5 **Place du Parc, 22 - 7000 Mons**
Accueil, informations, inscriptions et Service des Relations Internationales

Université catholique de Louvain (UCLouvain) ▼

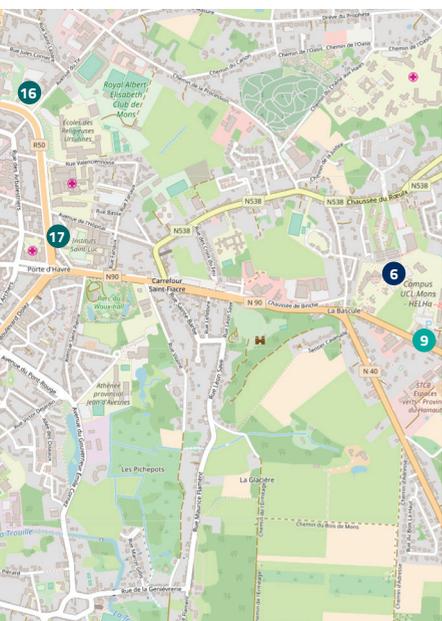


- 6 **Campus FUCaM Mons**
Chaussée de Binche, 151 - 7000 Mons
Accueil, informations et inscriptions - Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication (ESPO)
Louvain School of Management (LSM)
- 7 **Ateliers des FUCaM**
Rue des Soeurs Noires, 2 - 7000 Mons
Accueil et informations
ateliers-mons@uclouvain.be

Haute École Provinciale de Hainaut - Condorcet ▼



- 8 **Chemin du Champ de Mars, 15 - 7000 Mons**
Catégorie économique - Catégorie paramédicale - Catégorie pédagogique



Haute École Louvain en Hainaut ▼



- 9 Chaussée de Binche, 159 - 7000 Mons
Domaine Arts appliqués - Domaine Economique - Domaine Education - Domaine Social - Domaine Technique

Haute École en Hainaut ▼



- 10 Rue Pierre-Joseph Duménil, 4 - 7000 Mons
Accueil, informations et préinscriptions
- 11 Avenue Victor Maistriau, 13 - 7000 Mons
Département des Sciences sociales - DS
- 12 Avenue Victor Maistriau, 8a - 7000 Mons
Département des Sciences et technologies - DST
- 13 Boulevard Albert-Elisabeth, 2 - 7000 Mons
Département pédagogique - DSEE

Arts² ▼



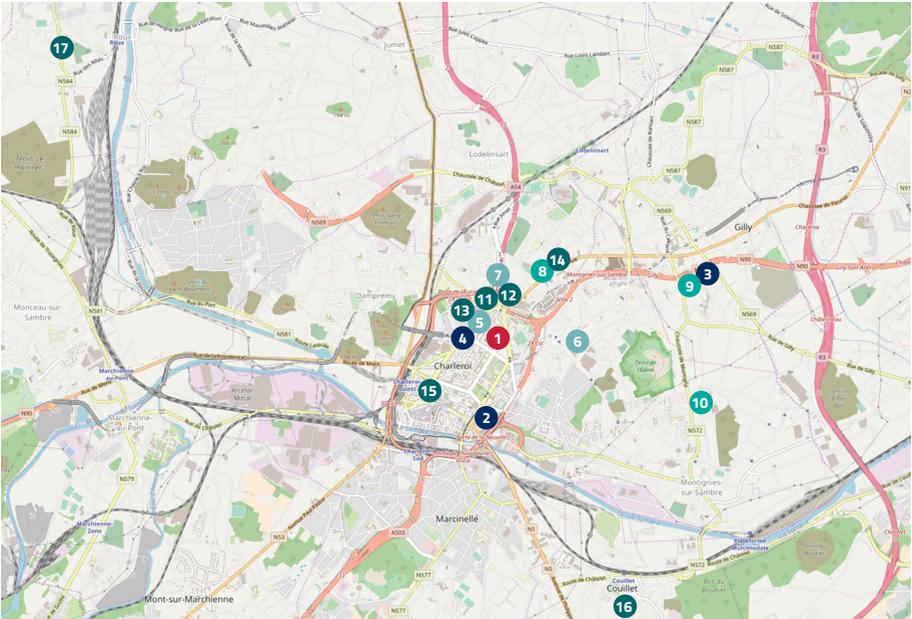
- 14 Rue des Sœurs Noires, 4a - 7000 Mons
Domaine des arts plastiques, visuels et du théâtre (conservatoire royal)
- 15 Rue de Nimy, 7 - 7000 Mons
Secrétariat - Domaine de la musique (conservatoire royal)

Enseignement supérieur de Promotion sociale ▼



- 16 PROMSOC Mons-Borinage
Avenue du Tir, 10 - 7000 Mons
- 17 Institut Reine Astrid de Mons (IRAM)
Rue de Saint-Luc, 3 - 7000 Mons
Chaussée de Binche, 159 - 7000 Mons
- 18 IEPSCF de Jemappes - Quiévrain
Avenue Roi Albert, 643 - 7012 Jemappes

/ Charleroi /



Université de
Mons (UMONS) ▾

UMONS
Université de Mons

- 1 **Boulevard Joseph II, 38-42 - 6000 Charleroi**
Accueil, informations et inscriptions – Faculté Polytechnique – Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Éducation – Faculté des Sciences – Faculté Warocqué d'Économie et de Gestion – Ecole des Sciences Humaines et Sociales – Faculté d'Architecture et d'Urbanisme.

Université Catholique
de Louvain (UCLouvain) ▾

UCLouvain

- 2 **Maison Georges Lemaître**
Boulevard Devreux, 6 - 6000 Charleroi
Accueil et informations
- 3 **Campus HELHa - UCLouvain**
Rue Trieu Kaisin, 134 - 6061
Montignies-sur-Sambre
Accueil et informations - Ecole Polytechnique de Louvain (EPL) Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication (ESPO) - Louvain School of Management (LSM)

Université libre
de Bruxelles (ULB) ▾

ULB UNIVERSITÉ
LIBRE
DE BRUXELLES

- 4 **ULB, Charleroi-Ville Haute,**
Bât Z. Gramme
Boulevard E. Solvay 31 - 6000 Charleroi
Dép. des sciences sociales et des sciences
du travail - Master en sciences du travail

Haute École
Provinciale de
Hainaut - Condorcet ▾

**HAUTE ÉCOLE
CONDORCET**

- 5 **Boulevard Solvay, 31 - 6000 Charleroi**
Catégorie technique
- 6 **Rue de l'Espérance, 95**
6061 Montignies-sur-Sambre
Catégorie paramédicale
- 7 **Square Hiernaux, 2 - 6000 Charleroi**
Catégorie économique



Haute École Louvain
en Hainaut ▼



- 8 Grand'Rue, 185 - 6000 Charleroi
Domaine Technique
- 9 Rue de l'Hôpital, 27 - 6060 Gilly
Domaine Santé
- 10 Rue Trieu Kaisin, 136
6061 Montignies-sur-SambreHELHa
Gosselies
Domaine Agronomie - Domaine
Economique - Domaine Social -
Domaine Santé
Rue de l'Hôtel St-Jacques 4
6041 Charleroi
Place Maurice Brasseur 6
6280 Lovreval

Enseignement
supérieur de
Promotion sociale ▼



- 11 Institut Provincial supérieur
des Sciences Sociales et Pédagogiques
Boulevard Gustave Rouiller, 1 -
6000 Charleroi
- 12 Université du travail – Institut
d'Enseignement Technique Commercial
Square Hiernaux, 2 - 6000 Charleroi
- 13 Institut Provincial supérieur industriel
du Hainaut
- 14 Collège Technique "Aumôniers du travail"
Boulevard Solvay, 31 - 6000 Charleroi
Grand Rue, 185 - 6000 Charleroi
- 15 École des Femmes prévoyantes
socialistes (FPS)
Avenue des Alliés, 2 - 6000 Charleroi
- 16 Cours industriels et commerciaux
de couillet
Rue des Lilas, 3 - 6010 Couillet
- 17 Centre d'Enseignement supérieur pour
adultes (CESA)
Rue de Courcelles, 10 - 6044 Roux



5. Coordonnées

Universités



Université de Mons (UMONS) ▾

Siège social

📍 Place du Parc, 20 à 7000 Mons | +32 (0)65/37.31.11 | info.mons@umons.ac.be
🌐 www.umons.ac.be

Autre site dans le Hainaut

📍 Boulevard Joseph II, 38-42 à 6000 Charleroi | +32 (0)71/89.91.17 | info.charleroi@umons.ac.be

🌐 web.umons.ac.be/charleroi/

UMONS, Campus UCharleroi

🌐 web.umons.ac.be/charleroi/les-campus/campus-ucharleroi/

Université catholique de Louvain (UCLouvain) ▾

Siège social

📍 Place de l'Université, 1 à 1348 Louvain-la-Neuve
🌐 www.uclouvain.be

Dans le Hainaut

Campus FUCaM Mons

📍 Chaussée de Binche, 151 à 7000 Mons | +32 (0)65/32.33.27 | info-mons@uclouvain.be
🌐 www.uclouvain.be/mons

Campus HELHa-UCLouvain

📍 Rue Trieu Kaisin, 134-6061 à Montignies-sur-Sambre

Maison Georges Lemaître

📍 Boulevard Devreux, 6 à 6000 Charleroi | +32 (0)71/20.25.00 | info-charleroi@uclouvain.be
🌐 www.uclouvain.be/charleroi

Campus Tournai

📍 Rue de Gategnies, 6 à 7500 Tournai | +32 (0)69/85.78.10 | info-tournai@uclouvain.be
🌐 www.uclouvain.be/tournai

Université libre de Bruxelles (ULB) ▾

Siège social

📍 Avenue F. Roosevelt, 50 à 1050 Bruxelles
🌐 www.ulb.be

Dans le Hainaut

ULB, CampusUCharleroi

📍 Site A6K/E6K CP910 Square des martyrs 6000 Charleroi | +32 (0)2/650.36.36 | info.charleroi@ulb.ac.be

ULB, CampusUCharleroi

📍 Site Biopark CP305/01 Rue Prof. Jeener & Brachet, 12 6041 Gosselies
🌐 www.ulb.be/fr/l-universite/pole-ulb-charleroi



(HE)

Hautes Écoles



Haute École en Hainaut (HEH) ▼

Siège social

📍 Rue Pierre-Joseph Duménil, 4 à 7000 Mons | +32 (0)65/34.79.83 | info@heh.be
🌐 www.heh.be



Haute École Louvain en Hainaut (HELHa) ▼

Siège social

📍 Chaussée de Binche, 159 à 7000 Mons | +32 (0)65/40.41.42 | info@helha.be
🌐 www.helha.be



Haute École Provinciale de Hainaut - Condorcet (HEPH-Condorcet) ▼

Siège social

📍 Chemin du Champ de Mars, 17 à 7000 Mons | +32 (0)65/40.12.20 | info@condorcet.be
🌐 www.condorcet.be

Écoles supérieures des Arts

(ESA)



ARTS² (Arts au carré) ▼

📍 Rue de Nimy, 7 à 7000 Mons | +32 (0)65 47 52 00 | info@artsaucarre.be
🌐 www.artsaucarre.be



Académie des Beaux-Arts de la Ville de Tournai (ACT) ▼

📍 Rue de l'Hôpital Notre-Dame, 14 à 7500 Tournai | +32 (0)69/84.12.63
academie.secretariat@skynet.be
🌐 www.actournai.be/fr/



École supérieure des Arts Saint-Luc Tournai (ESASLT) ▼

📍 Chaussée de Tournai, 7 à 7520 Tournai (Ramegnies-Chin) |
+ 32 (0)69/25.03.66 - secretariat-esa@saintluctournai.be
🌐 www.sup.saintluctournai.be

(EPS)

Établissements d'Enseignement de Promotion sociale

→ Réseau de la Fédération
Wallonie-Bruxelles



Institut d'Enseignement de promotion sociale de la Communauté française (IEPSCF) d'Ath-Flobecq ▼

🏠 Rue Carton, 5 à 7800 Ath | +32 (0)68/28.17.44 | info@ieps-ath.be
🌐 www.ieps-ath.be



Institut d'Enseignement de promotion sociale de la Communauté française (IEPSCF) de Dour ▼

🏠 Rue de Boussu, 84 à 7370 Dour | +32 (0)65/65.24.47 | iepscf.dour@belgacom.net
🌐 www.iepscfourdour.be



Institut d'Enseignement de promotion sociale de la Communauté française (IEPSCF) de Frameries ▼

🏠 Rue du Onze Novembre, 2 à 7080 Frameries | +32 (0)65/67.22.28
iepscf.frameries@skynet.be
🌐 www.iepscf-frameries.be



Institut d'Enseignement de promotion sociale de la Communauté française (IEPSCF) de Jemappes-Quévrain ▼

🏠 Avenue Roi Albert, 643 à 7012 Jemappes | +32 (0)65/88.15.00
administration@iepsjemappes.be
🌐 www.iepsjemappes.be



Institut d'Enseignement de promotion sociale de la Commu- nauté française (IEPSCF) de Morlanwelz-Mariemont ▼

🏠 Rue Raoul Warocqué, 46 à 7140 Morlanwelz-Mariemont | +32 (0)64/44.97.54
ieps.mlz@skynet.be
🌐 www.ineps-mlz.be



Institut d'Enseignement de promotion sociale de la Communauté française (IEPSCF) de Mouscron-Comines ▼

🏠 Place de la Justice, 1 Bte 155 à 7700 Mouscron | +32 (0)56/84.23.72
iepascfmouscron@gmail.com
🌐 www.iepsm.be



Institut d'Enseignement de promotion sociale de la Communauté française (IEPSCF) de Péruwelz ▼

🏠 Boulevard Léopold III, 40 à 7600 Péruwelz | +32 (0)69/77.10.35
secretariat@epsperuwelz.be
🌐 www.epsperuwelz.be



Institut d'Enseignement de promotion sociale de la Communauté française (IEPSCF) de Tournai-Antoing-Templeuve ▼

🏠 Rue Saint-Brice, 53 à 7500 Tournai | +32 (0)69/22.48.41
iepscf.tournai@sec.cfwb.be
🌐 www.iepscf-tournai.be



Institut d'Enseignement de promotion sociale de la Communauté française (IEPSCF) de Colfontaine ▼

🏠 Rue Clémenceau, 60-62 à 7340 Wasmes | +32 (0)65/67.26.88
info@iepscol.be
🌐 www.iepscol.be

→ Réseau du Conseil des Pouvoirs Organisateurs de l'Enseignement Officiel Neutre Subventionné - CPEONS



Institut Provincial Supérieur des Sciences Sociales et Pédagogiques ▼

🏠 Atelier Ferrer - Boulevard Gustave Rouiller, 1 à 6000 Charleroi | +32 (0)71/53.17.58 - ipsma.ps@hainaut.be
🌐 www.etudierenhainaut.be/charleroi/promotion-sociale/superieur/ipsmaps.html



Université du Travail - Institut d'Enseignement Technique Commercial ▼

🏠 Square Hiernaux, 2 à 6000 Charleroi | +32 (0)71/53.17.56
benedict.e.gruselle@hainaut.be
🌐 www.etudierenhainaut.be/charleroi/promotion-sociale/superieur/ietcps.html



Institut Supérieur Industriel ▼

🏠 Boulevard Solvay, 31 à 6000 Charleroi | +32 (0)71/53.17.57 - paul.fassiaux@hainaut.be
🌐 www.etudierenhainaut.be/charleroi/promotion-sociale/superieur/isips.html



PROMSOC SUP Mons-Borinage ▼

🏠 Avenue du Tir, 10 à 7000 Mons | +32 (0)65/39.89.39 | superieur@promsoc.net
🌐 www.promsoc.net



Institut Provincial des Arts et Métiers du Centre ▼

🏠 Rue Paul Pastur, 1 à 7100 La Louvière | +32 (0)64/22.22.80 | rosario.monge@hainaut.be
🌐 www.hainaut.be/enseignement/ecoles/amll/



IPEPS de Wallonie picarde - Institut Provincial d'Enseignement de Promotion sociale de Wallonie picarde ▼

🏠 Rue Paul Pastur, 2 à 7500 Tournai | +32 (0)69/25.37.33 | ipepstournai@hainaut.be
🌐 www.ipepswalloniepicarde.be



Institut Technique et Agricole de la Province de Hainaut ▼

🏠 Rue de la Station, 57 à 7060 Soignies | +32 (0)67/34.02.52 | ita.soignies@hainaut.be
🌐 www.itasoignies.be



Institut Supérieur Plus Outre
«La clé vers la réussite.»

Institut Supérieur Plus Outre ▼

🏠 Rue de Savoie, 6 à 7130 Binche | +32 (0)64/34.20.93 | plusoultre@skynet.be
🌐 www.plusoultre.net



ECEPS Couillet ▼

🏠 Rue des Lilas, 3 à 6010 Couillet | +32 (0)71/43.48.08 | ciccouillet.eps@gmail.com
🌐 www.cic-couillet.com



Les Cours Industriels et Commerciaux d'Ecaussinnes ▼

🏠 Rue Ernest Martel, 6 à 7190 Ecaussinnes-D'Enghien | +32 (0)67/44.38.32
ecoleindustrielle.ecaussinnes@skynet.be
🌐 www.eic-ecaussinnes.be

→ Réseau libre subventionné



Collège Technique « Aumôniers du travail » ▼

🏠 Grand Rue, 185 à 6000 Charleroi | +32 (0)71/28.59.05 | secretariat@promsocatc.net
🌐 www.promsocatc.com



Arts et Métiers Enseignement Promotion Sociale (AMEPS) ▼

🏠 Rue Sainte Thérèse, 47 à 6560 Erquelines | +32 (0)71/55.51.27
info@ameps.be
🌐 www.ameps.be



Institut Reine Astrid de Mons (IRAM) ▼

🏠 Chaussée de Binche, 159 à 7000 Mons | +32 (0)65/40.41.92 | info@iramps.be
🌐 www.iramps.be



Collège technique Saint-Henri ▼

🏠 Avenue Royale, 50/B à 7700 Mouscron | +32 (0)56/85.57.00 | promsoc@sthenri.be
🌐 www.sainthenri-promsoc.be



Centre d'Enseignement Supérieur pour Adultes (CESA) ▼

🏠 Rue de Courcelles, 10 à 6044 Roux | +32 (0)71/45.11.08 | cesa@cesa.be
🌐 www.cesa.be



École des Femmes Prévoyantes Socialistes (FPS) ▼

🏠 Avenue des Alliés, 2 à 6000 Charleroi | +32 (0)71/50.78.23
secretariat@ecole-fps-charleroi.be
🌐 www.ecole-fps-charleroi.be



Enseignement de Promotion Sociale d'Enghien (EPSE) ▼

🏠 Rue du Village, 50 à 7850 Marcq (Enghien) | +32 (0)2/395.60.23 | info@epse.be
🌐 www.epse.be



UMONS
Université de Mons

UCLouvain

ULB UNIVERSITÉ
LIBRE
DE BRUXELLES

HEH be

HELHa
Haute École Louvain en Hainaut

**HAUTE ÉCOLE
CONDORCET**
UNIVERSITÉ DE
HAINAUT

ARTS2
ÉCOLE SUPÉRIEURE DES ARTS
ACADEMY OF ARTS

ACT
ACADÉMIE
BEAUX-ARTS
Tournai

st!uc
ESA Tournai

eps
Enseignement
de Promotion Sociale